# departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

**SEANCE DU 16 septembre 2002** 

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal:

le 26 août 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 17 septembre 2002

sortie de l'actif des biens de faible valeur amortis en 2001

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

# Présents:

#### Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, M. Robert PLANTECOTE

#### Conseillers:

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

## Excusés ayant donné pouvoir :

Mlle Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE. Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS. Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

### Excusés:

Adjoints:

M. Joël RENOUX

Conseillers:

Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2002** 

**DELIBERATION D20020276** 

**Direction des Finances** 

sortie de l'actif des biens de faible valeur amortis en 2001

Monsieur Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs, Sur proposition du Maire Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de l'instruction N° 97-119 M 14 du 24 novembre 1997 du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, le Conseil Municipal a la possibilité de sortir de l'actif et de l'inventaire les biens de faible valeur, c'est à dire les biens d'un montant unitaire inférieur à un seuil fixé par l'assemblée délibérante (le Conseil Municipal a fixé ce seuil à 5 000 F le 15 décembre 1997, soit 762,25  $\epsilon$ ); ceux-ci sont sortis de l'actif dès qu'ils ont été intégralement amortis. L'amortissement étant constaté l'année qui suit celle de l'acquisition du bien, les biens de faible valeur sortent donc de l'actif au cours de leur deuxième année d'existence.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- sortir de l'actif et de l'inventaire les biens de faible valeur amortis en 2001 pour un montant de  $516\,586,11\,$ € soit  $3\,388\,582,74\,$ F.

# LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 2

Pour le Maire de Niort **Bernard BELLEC** L'Adjoint Délégué

**Rodolphe CHALLET** 

Ordre du jour